

L'an 2026, le 09 février à 18 h 15, les membres de l'Association Départementale OCCE du Vaucluse se sont réunis à Carpentras, sur la convocation faite par le conseil d'administration.

Sont présents :

Fatima AACHRI, Laurence BANCAL, Mireille BASTET, Christophe BERNARD, Michaël CHALEARD, Nathalie DANIEL (CP maternelle/EP), Christophe DECARRE (le Naturoptère), Caroline DOULIOT, Malika ELAKEL, Claire Garcia, Jean-Christophe GRANGEON, Anouche Nichanian, Anne RUIZ, Magali SENECA, Céline RONDA.

Excusés :

Estelle COLLURA, Mathilde JEANJEAN, Jean-Michel GERENT, Olivier MONTEL, Béatrice MORAND, Anne-Lise MORICONI, Maud OUI, Nicolas PONCON, Bernard RACANIERE (Président des DDEN 84), Maurice ROUDIER, Rémy RE (commissaire aux comptes), Oscar ZANDOMENEGHI.

Chaque Membre présent a reçu :

- ✓ Un exemplaire de l'avis (ou lettre) de convocation des membres,
- ✓ Le bilan, le compte de résultat et l'annexe du siège départemental arrêtés au 31 août 2025,
- ✓ Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'association (siège + 913 CRF consolidés) arrêtés au 31 août 2025,
- ✓ Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration,
- ✓ Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

La Présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration, la liste des membres, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts, ont été à la disposition des membres, au siège social à compter de la convocation à l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente donne lecture du rapport moral, du rapport d'activité, du rapport financier du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion.

La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et du rapport d'activité de la Présidente, approuve les termes de ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du conseil d'administration approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les mandats des administrateurs suivants sont arrivés à leur terme :

- Mesdames Anne-Lise MORICONI et Anne RUIZ ne souhaitent pas se représenter.
- Messieurs Jean-Michel GERENT et Olivier MONTEL sont candidats au Conseil d'administration.

L'assemblée générale décide d'accepter la candidature légalement déclarées comme membre du Conseil d'Administration de :

- Madame Claire GARCIA

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du projet d'activité pour l'exercice 2026/2027 approuve les termes de ce projet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Le prix de la cotisation 2026/2027 est fixé à 2,50 € par coopérateur élève (gratuité pour l'adulte tueur de la coopérative).

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du projet de budget pour l'exercice 2026/2027 approuve les termes de ce projet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Candidature du commissaire aux comptes Christian Detré.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été présentée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte-rendu.

Fait à Bédoin, le 09 février 2026,
Caroline DOULIOT,
Présidente de l'OCCE 84.

OCCE VAUCLUSE
Résid. Clos St Henry Bât. A
16, chemin St Henry
84000 AVIGNON
Tél. 04 90 81 06 66 / 09 50 26 99 45
@ : ad84@occe.coop

